

## TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME ET SAINT-VÉРАН

*Point presse*

*Vendredi 14 février 2020 à 10h30*

*Église Notre-Dame et Saint-Véran*

Un vaste chantier de rénovation et de restauration de l'église Notre-Dame et Saint-Véran a commencé début janvier 2020.

L'église Notre-Dame et Saint-Véran, ancienne cathédrale, est localisée dans le centre historique de Cavailon, au pied de la colline Saint-Jacques, côté est. Elle a été classée, avec les bâtiments conventuels, au titre des Monuments Historiques en deux fois, d'abord la cathédrale sur la liste de 1840, puis le cloître sur celle de 1862.

### **Un peu d'histoire**

Selon la tradition, c'est à saint Véran que l'on doit la première cathédrale qui aurait été édifiée dans le premier quart du VI<sup>e</sup> siècle sur les ruines d'un précédent édifice.

L'église de Cavailon aurait été détruite quelques temps avant 1023 par un incendie et sa reconstruction serait due à l'évêque Enguerran et à Guillem.

La cathédrale fut consacrée par le pape Innocent IV (1243-1254), le 27 avril 1251, sous l'épiscopat de Rostaing Belinger (1251-1261).

Trois siècles plus tard (en 1562), le baron des Adrets saccage et incendie l'édifice. Seul le gros œuvre résista, ou du moins l'essentiel. Tout le mobilier, l'ornementation de l'église et les sculptures du porche de la cathédrale disparurent en quelques jours.

D'importantes restaurations s'ensuivirent. César de Bus, nommé chanoine de la cathédrale en 1582, aurait fait édifier à l'entrée de l'église un portail magnifique.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'évêque Fabrice de La Bourdaisière (1616-1646) décida de remanier entièrement l'abside, suite à son effondrement en 1642. Par ailleurs, la façade fut percée d'une grande ouverture circulaire. Entre 1645 et 1654, on s'attèle au retable du maître autel. Les artistes cavaillonnais, Barthélemy Grangier, sculpteur, et Jacques Perrin, menuisier, réalisent la structure du retable en bois doré. Nicolas Mignard exécute les cinq tableaux du retable : *l'Annonciation, Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-Véran et Saint-Louis*.

L'édifice change radicalement d'aspect au XIX<sup>e</sup> siècle : en 1858, à partir de la nomination de Joseph Ferdinand Sébastien de Terris (curé-doyen de Cavailon), des travaux de très grande envergure furent ordonnés et dirigés

par l'architecte départemental Joseph (Auguste) Joffroy : consolidation de l'édifice, décoration et embellissement.

Ils sont le fait d'artisans et artistes locaux, qui travaillent souvent en famille (les Grangier, maçons et sculpteurs, les doreurs René et André de Rat, les Charpentier – oncle et neveu -, Dominique Piéton et Michel Blanc – beaux-frères). Les évêques cavaillonnais firent appel aux meilleurs artistes célèbres (les Mignard, Daret et Bernus), ou peu connus (les Grangier). Les confréries religieuses contribuèrent largement, elles aussi, à la richesse de la décoration de la cathédrale.

### **Étude de diagnostic**

L'étude de diagnostic réalisée entre 2016 et 2018 par l'Atelier KUNZ-LEFEVRE a mis en exergue de nombreuses fragilités de l'édifice notamment au niveau de la structure :

- Fissurations et microfissurations,
- Problèmes d'appuis et de descente de charges,
- Vidage des maçonneries,
- Desquamation de la pierre,
- Décompression des maçonneries,
- Remontées capillaires,
- Végétalisation,
- Oxydation.

Dans le détail, sont mis en exergue les points suivants :

#### **1- Un affaiblissement structurel de l'édifice en plusieurs points, lié à des travaux destinés principalement aux aménagements culturels :**

- Création des chapelles entre les contreforts (changement de répartition des charges)
- Étalement des chapelles au-delà des contreforts en longueur et hauteur (suppression des triangulations bloquant les contreforts qui absorbent les principaux reports de charges)
- Démontage de la retombée des doubleaux au XVII<sup>e</sup> siècle (affaiblissement de la zone d'appui)
- Mise en œuvre au XVII<sup>e</sup> siècle d'un demi-oculus au niveau de l'abside (disparition de la clé de voûte comme élément de distribution des charges)
- Mise en œuvre d'un demi-lanternon en appui sur la voûte déjà fragilisée de l'oculus au XVII<sup>e</sup> siècle.

#### **2- Un affaiblissement de l'édifice lié à des travaux extérieurs :**

- Mise en œuvre d'un sol étanche au pourtour des murs, à l'origine d'un « effet torche ». Cela entraîne des remontées capillaires importantes au sein des murs en pierre. Ce phénomène génère d'importantes remontées salines qui fragilisent mortiers et pierres entraînant des pathologies d'apparences superficielles. Les calcins naturels sont peu à peu dissous et la pierre comme les mortiers deviennent alors pulvérulents, entraînant une perte de capacité structurante des matériaux qui de surcroît mène à un phénomène en chaîne.

- Mise en œuvre de tranchées aux abords immédiats de l'édifice entraînant une décompression du sol d'appui et donc des mouvements du bâti inhérents.
- Construction d'un édifice en béton et meulière accolé (école) créant un point dur ne permettant la décharge des efforts que par fissurations de décompression.

### 3- Un affaiblissement de l'édifice lié à un manque d'entretien :

- Longues périodes sans restauration des couvertures ayant entraîné des pénétrations d'eaux à l'intérieur de l'édifice, mais également des infiltrations internes aux murs qui ont généré des lavements des maçonneries internes et donc un vidage de la fourrure des murs qui assurait cohésion et masse à l'édifice.
- Le mauvais entretien des enduits a généré une réelle perméabilisation des murs, qui a accentué le phénomène de vidage des maçonneries internes.
- L'oxydation des tirants risque à terme de mener à des ruptures de reprise des forces.

L'édifice est aujourd'hui fragilisé par ces facteurs nombreux. Le programme des travaux proposés visera à résoudre les différentes problématiques et causes énoncées.

Ces causes ont également entraîné d'autres désordres moins visibles mais tout aussi néfastes, comme l'usure et la déformation d'éléments mobiliers en bois affectés par des infiltrations répétées.

Un certain nombre d'éléments, comme le sol en pierre, ont subi un affaiblissement du fait de charges aqueuse et saline importantes favorisant leur usure prématurée.

### Travaux

Le diagnostic a montré très clairement que le chœur et son chevet étaient de priorité niveau 1 compte tenu d'un évidement important des maçonneries et par les charges que supportent la coupole du chœur et la voûte en cul de four de l'abside (problème de descente de charges mal réparties) et les nombreuses fissures qui parsèment les voûtes de l'édifice.

La façade occidentale ainsi que les abords de la cathédrale sont également à traiter en priorité de niveau 2. L'ensemble constitue les travaux de la tranche ferme : janvier 2020.

**15 mois de travaux seront nécessaires pour cette tranche.**

### Coût des travaux :

- La tranche ferme :	<b>2 862 804,45 € HT</b>
- La tranche optionnelle 1 :	<b>976 912,34 € HT</b>
- La tranche optionnelle 2 :	<b>1 270 509,17 € HT</b>
- La tranche optionnelle 3 :	<b>2 129 052,17 € HT</b>
- La tranche optionnelle 4 :	<b>728 579,99 € HT</b>
- La tranche optionnelle 5 :	<b>106 545,00 € HT</b>

- Le montant total des travaux s'élève à : **8 074 403,12 € HT**

Coût de la maîtrise d'œuvre à partir de la phase travaux :

- La tranche ferme (phases VISA/DET/AOR/OPC/COM) : **132 332,00 € HT**
- La tranche optionnelle 1 : **54 022,00 € HT**
- La tranche optionnelle 2 : **45 275,89 € HT**
- La tranche optionnelle 3 : **54 645,00 € HT**
- La tranche optionnelle 4 : **36 750,00 € HT**
- Le montant de la maîtrise d'œuvre : **323 024,89 € HT**

### **Partenaires financiers**

Ville de Cavaillon

Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur Région Sud.

Département de Vaucluse

### **Infos pratiques**

Un échafaudage extérieur a été monté au droit de la cathédrale. L'installation de bases de vie pour le travail des entreprises rendent les places Joseph d'Arbaud et Abbé Béranger difficilement accessibles. La circulation a été maintenue mais dans la limite d'un passage voiture. En revanche, le stationnement sera en partie interdit sur ces deux places.

*Façade Sud place d'Arbaud*



*avant travaux*



*après travaux*

*Façade occidentale place Voltaire*



*avant travaux*



*après travaux*